Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20261015-121_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 15 octobre 2026

Le 15 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 9 octobre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 27
Ayant donné procuration : 5
Absents : 0

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; F. LEON ; M. LE CORRE ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; M-N. CARLO ; P. PETIBON ; Y. LUCAS ; C. BAUFRETON ; C. PHILIPPE ; V. PERROT ; J-F. BOUGET ; S. SALAUN.
Procurations : K-H. HILLION à C. BAUFRETON ; J. LE GLAS à C. JEFFROY ; L. L'HAVEANT à F. LEON ; M-L. HINRY à B. PRIGENT ; C. RIOUAL à M-A. AKDENIZ
Absents : /
Secrétaire de séance : M-A. AKDENIZ

N°121-2026

Objet : Modification tarifs An Dour Meur et médiathèque

M. le Maire informe l'assemblée de la proposition de la commission Culture d'augmenter les tarifs des spectacles proposés à An Dour Meur. Il s'agit de passer de 16 à 17€ les pleins tarifs et de 8 à 9€ les demi-tarifs. Par ailleurs, de nouveaux tarifs de location de la salle sont proposés :
Outre la gratuite d'An Dour Meur aux associations caritatives et aux écoles/collège, il est proposé d'appliquer le tarif unique de 250€ la journée aux associations Plestinaises lorsqu'elles organisent des manifestations (puis tarif unique de 125€ la journée supplémentaire) ainsi qu'un tarif unique de 140€ (1 fois par an) lorsque ces associations organisent un repas des bénévoles.
En revanche, la location de la salle à des organismes extérieurs passe de 140€ à 300€.
Enfin, la médiathèque souhaite également augmenter ses tarifs annuels en les passant de 11 à 12€ en format individuel puis de 13 à 14€ pour l'abonnement multimédia. Pas de changement sur l'abonnement familial

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE les nouveaux tarifs décrits ci-dessus,
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
M-A. AKDENIZ,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310